

AVIS PUBLIC



DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Numéro 1883-230

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées, que le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard statuera sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage numéro 1886 et ses amendements, concernant le bâtiment situé au **5415, rue Glandelet** à Saint-Léonard, lot numéro 1 332 072 du cadastre du Québec, dans la zone H07-16.

Cette dérogation vise à ce que :

- la marge avant minimale de 8,41 mètres, calculée selon l'article 9.14.6 du règlement de zonage numéro 1886, soit réduite à 6,7 mètres pour un vestibule en cour avant.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, lors de la séance du conseil d'arrondissement qui se tiendra **le mardi 7 septembre 2004, à 19 h à la salle numéro 3 de la bibliothèque municipale située au 8420, boulevard Lacordaire.**

Donné à Montréal,
arrondissement de Saint-Léonard,
ce 14^e jour du mois de juillet 2004.

**LE SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT
SUBSTITUT,
M^e GUYLAINE CHAMPOUX**